



Avis de la CLE de l'Yerres – 12 décembre 2019

Dossier d'autorisation pour la régularisation d'un forage d'irrigation sur la commune de Jouy-le-Chatel

Le bureau de la CLE de l'Yerres s'est réuni le 12 décembre 2019 et prend acte du dossier de régularisation du forage d'irrigation. Suite à la présentation du projet et aux discussions qui s'en sont suivies, considérant que le volume d'eau prélevé par l'ouvrage sera intégré dans le quota de prélèvement du pétitionnaire, le bureau de la CLE émet un avis favorable au dossier assorti de quelques recommandations.

Concernant la conformité du dossier vis-à-vis des règles du SAGE, la CLE note que l'ouvrage ne semble pas impacter de zones humides et qu'aucun réseau de drainage n'est prévu. Toutefois, la mare, caractérisée par la SNPN (Société Nationale de Protection de la Nature) et par les unités fonctionnelles du SAGE de l'Yerres, ainsi que le ru de la Charmoye qui se situent à proximité immédiate du forage doivent être considérés. La configuration actuelle de ces milieux aquatiques n'étant pas connue (non communiquée par le dossier), la CLE émet une réserve concernant l'état actuel et les impacts directs et/ou indirects de l'exploitation du forage sur ces milieux.

Le forage étant à plus de 10 m de profondeur, une déclaration au code minier (indice minier) doit être effectuée. Le forage devra être assorti d'un compteur volumétrique et d'une protection de la tête de forage.

Il conviendrait de mettre en place un suivi des niveaux piézométriques sur une base mensuelle (fréquence mensuelle hors période d'irrigation et hebdo en période d'irrigation) pour voir l'effet croisé de tous les forages à proximité et pas uniquement les forages du pétitionnaire. Ce suivi permettra de se prémunir d'un éventuel conflit d'usage à venir entre irrigants.

Une attention particulière devra être portée sur une éventuelle augmentation du quota de prélèvement par le pétitionnaire.

Guy Geoffroy

Président de la CLE de l'Yerres

Maire de Combs-la-Ville

Président des Eco-Maires de France

Président de l'Union des Maires de Seine et Marne